

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 16 Octobre 1877.

ACTES OFFICIELS.

CHARLES III

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la délibération du Comité de l'Instruction publique, en date du 3 septembre 1877,

Notre Conseil d'État entendu,

Avons Ordonné et Ordonnons:

ARTICLE PREMIER.

Les élèves sortant des écoles de garçons et de filles, qui seront âgés de 12 ans au moins et auront subi avec succès l'examen ci-après déterminé, pourront obtenir un *Certificat d'études primaires*.

ART. 2.

L'examen d'admission au *Certificat d'études primaires* portera sur les matières suivantes :

- 1° Instruction religieuse;
- 2° Lecture;
- 3° Ecriture;
- 4° Orthographe et grammaire;
- 5° Histoire de Monaco et de France;
- 6° Géographie élémentaire;
- 7° Arithmétique élémentaire (calcul des 4 règles, fractions) et système métrique des poids et mesures.

Cet examen pourra, sur la demande de l'élève, être étendu à d'autres parties du même ordre d'enseignement telles que :

- Chant;
- Dessin;
- Histoire et géographie générales;
- Géométrie;
- Arithmétique raisonnée;
- Tenue des livres et notions commerciales;
- Notions de sciences physiques et naturelles;
- Langues vivantes.

ART. 3.

L'examen se composera : 1° d'épreuves écrites qui seront éliminatoires; et 2° d'épreuves orales.

Les épreuves écrites comprendront:
Une dictée et une page d'écriture;
Une rédaction d'histoire ou de géographie;
La solution d'un problème d'arithmétique.
Les épreuves orales consisteront en interrogations sur les matières du programme indiquées à l'article 2.

Le Comité de l'Instruction Publique déterminera la forme des examens portant sur les matières facultatives.

ART. 4.

Chaque année, avant le 30 juin, les Directeurs et Directrices des écoles remettront à l'Inspecteur des écoles la liste des élèves qu'ils proposent d'admettre à l'examen pour le *Certificat d'études primaires*.

L'Inspecteur, après vérification, soumettra cette liste au Comité de l'Instruction publique, qui l'arrêtera définitivement et avisera aux dispositions à prendre en conséquence, le tout sous l'approbation du Gouverneur Général.

Les instituteurs et institutrices privés, qui en feront la demande, pourront être admis également à présenter leurs élèves à l'examen.

ART. 5.

Le Comité de l'Instruction publique, qui pourra, avec l'assentiment du Gouverneur Général, s'adjoindre les personnes dont le concours sera jugé le plus utile, constituera une ou plusieurs commissions spéciales d'examen dont l'Inspecteur des écoles fera partie de droit.

La commission spéciale dressera, par ordre de mérite, la liste des élèves qu'elle aura reconnus dignes d'obtenir le *Certificat d'études primaires*.

Le procès-verbal de ses opérations relatera les notes obtenues par les divers candidats pour chacune des matières du programme.

ART. 6.

Les *Certificats d'études primaires* seront délivrés, sur le vu de ce procès-verbal, par le Président du Comité de l'Instruction publique et soumis au visa du Gouverneur Général.

Il y sera fait mention, quand il y aura lieu, des notes obtenues dans les matières facultatives.

ART. 7.

Notre Secrétaire d'Etat, notre Avocat Général et notre Gouverneur Général, sont chargés,

chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le cinq octobre mil huit cent soixante dix-sept.

CHARLES.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
Ch^{er} VOLIVER.

NOUVELLES LOCALES.

A côté des travaux d'utilité publique qui s'exécutent dans la Principauté et dont nous avons parlé dernièrement, nous devons signaler ceux qui ont lieu en même temps au Palais.

S. A. S. y poursuit, avec autant d'intelligence de l'art moderne que de respect pour les traditions du passé, la grande œuvre de restauration et d'embellissement commencée depuis de longues années et qui fera de la vieille demeure des Grimaldi, un monument unique, par l'aspect pittoresque de sa masse extérieure et le luxe de bon goût de ses vastes appartements.

L'absence du Prince a été mise à profit pour activer les travaux, et dès le mois de mars, un nombreux personnel d'ouvriers de toute sorte envahissait le Palais.

Nous ne dirons rien de la nouvelle canalisation du gaz dans la cour d'honneur et les galeries, ni des améliorations apportées en diverses parties du Palais: ce sont des détails. Il s'agit surtout ici, des travaux artistiques et telles sont la restauration intérieure de la chapelle, la décoration de la nouvelle salle à manger, et la construction des jardins inférieurs.

La chapelle palatine qui s'ouvre en face de l'entrée d'honneur, se faisait remarquer par ses belles proportions; mais si on excepte l'autel en marqueterie de marbre avec ses superbes colonnes de porphyre elle présentait tout les caractères d'un monument inachevé; le Prince a résolu de la transformer et d'en faire un chef-d'œuvre. On y admire depuis deux ans les marbres de prix qui forment le revêtement des pilastres et des parvis du chœur, ainsi que l'encadrement des portes des sacristies et des tribunes latérales.

Cette année, on a posé les crédences du chœur, la table de communion, les balustres de la grande tribune avec les portes qui y donnent accès; et là

aussi les plâtres et les marbres vulgaires ont disparu pour faire place à une riche décoration de marbre aux tons harmonieux qui produit un très bel effet par l'heureux mélange de plaques brillantes et d'élégants balustres.

Il ne manque plus, en fait de marbres, que les marches de l'autel et le pavement du chœur et de la nef. Quant à l'ornementation de celle-ci, elle consistera d'abord en une boiserie sculptée, couvrant la partie inférieure des murs; au-dessus, s'étaleront des stucs formant panneaux destinés à recevoir plus tard des peintures à fresque qui se continueront sur les voûtes et dans l'intérieur de la coupole. Des vitraux viendront ensuite tempérer l'éclat des marbres et des peintures en les voilant d'une douce lumière. Enfin, les sacristies seront décorées de portes également sculptées, parquetées en bois et pourvues d'un ameublement en rapport avec l'intérieur de la chapelle.

Une salle à manger digne de la magnificence des autres appartements princiers et capable de suffire aux grandes réceptions, était d'une nécessité urgente; celle que S. A. S. a fait construire l'année dernière est une vraie création, et sera un des plus beaux joyaux du Palais. Les travaux interrompus par la présence du Prince ont été repris et poussés avec la plus grande activité, et cette splendide pièce est sur le point d'être achevée. Les parois sont revêtues de stucs imitant les plus beaux marbres et présentent une suite de panneaux séparés par des pilastres, dont les bases et les chapiteaux ioniques sont richement ornés; de gracieux modillons et d'élégantes rosaces d'un travail exquis sont appliqués sur les corniches et les archivoltes et se détachent en relief. De plus, les entablements sont décorés d'oves, de raies de cœur, de perles etc. et de riches consoles supportent les voussures du plafond. La salle, qui a la forme d'un rectangle d'environ vingt mètres sur huit mètres, est éclairée dans sa plus longue face par quatre fenêtres, vis-à-vis desquelles figurent quatre ouvertures garnies de glaces; ces ouvertures, ainsi que les quatre portes qui s'ouvrent deux à deux à chaque extrémité, sont en chêne, de ton clair, avec motif sculpté dans chaque panneau et ont été confectionnées à Paris; celles-ci sont surmontées de sujets représentant les saisons de l'année.

L'éclairage est fourni par trois immenses suspensions en bronze doré d'un style riche et pur et par douze bras ou lampadaires disposés symétriquement sur les quatre faces surportant un total de 25 lampes et 200 bougies. On s'occupera plus tard des peintures du plafond, du pavement en mosaïque et de l'installation d'un ameublement en harmonie avec le luxe de la pièce.

On connaît les jardins si pittoresques du Palais, d'où la vue embrasse une partie de la Principauté, les contreforts des Alpes et se perd dans les bleus lointains de la Méditerranée.

Au pied de ces jardins, entre le rocher et la mer, on a construit d'autres jardins reliés aux premiers par un escalier souterrain creusé dans le roc, et descendant de terrasse en terrasse jusqu'à la mer; ce gigantesque travail où la mine a joué pendant tant de mois, vient enfin d'être achevé, et l'on a posé les dernières marches de l'escalier qui unit les différentes terrasses et met le Palais en communication directe avec la plage et le boulevard Charles III. C'est là non-seulement une œuvre d'utilité car ces terrasses formeront autant de serres à ciel ouvert, et elle achèvera la splendide décoration du rocher qui supporte le Palais, quand les arbres et les fleurs y étaleront leur verdure, et qu'une grande plantation

s'étendra entre ces terrasses et le beau terre-plein du nouveau boulevard.

La Société Philharmonique de Monaco, se faisant l'interprète de la population, s'est rendue mardi soir chez M. le Chevalier Félix Gastaldi, maire, et lui a donné une aubade pour le féliciter de la distinction dont vient de l'honorer S. S. Pie IX en lui conférant le titre de Comte.

L'observatoire de Paris avait annoncé, comme devant fondre sur l'Europe occidentale du 8 au 10 de ce mois, une tempête qui traversait l'Atlantique après avoir ravagé l'Amérique du nord. Des avis de New-York ont fait connaître qu'elle a été funeste à plusieurs chemins de fer, dont la voie a été emportée et sur lesquels des trains ont été renversés. On signale aussi des sinistres maritimes. Un grand nombre de personnes ont péri.

Sur les côtes de France et de Belgique la tempête a coïncidé avec la plus grande marée de l'année.

En Italie, en Suisse et en France, à Nice même, on a ressenti des secousses de tremblement de terre. Sur certains points, dans la Savoie particulièrement les oscillations ont été assez fortes et assez prolongées pour inquiéter les habitants.

En Sicile et en Algérie les torrents ont débordé, des maisons ont été ruinées et on signale un certain nombre de victimes.

La Principauté de Monaco n'a pas complètement échappé aux atteintes du cyclone, qui s'est particulièrement fait sentir durant la nuit. Mais nous sommes heureux de constater que ses effets n'ont pas dépassé les proportions de ceux des ouragans ordinaires de l'équinoxe.

La température clémente dont nous continuons à jouir ne ressemble pas à l'hiver. Cependant d'autres contrées sont moins favorisées et leurs habitants commencent à venir chercher les rayons toujours brillants de notre soleil méridional.

Dimanche dernier, les salons du casino étaient remplis des amateurs de musique empressés de saluer la rentrée de M. Accursi, chef d'orchestre, de retour de Vichy. Le concert a été brillant.

On signale aussi le retour de M. Oudshoorn, dont le talent sur le violoncelle est si apprécié, et nous avons l'espoir d'applaudir des virtuoses *di primo cartello* le jour où la Principauté célébrera la fête de son bien-aimé Souverain.

A partir d'après-demain jeudi, le bureau télégraphique de Monaco, situé au second étage de la maison rue des Briques, n° 29, sera transféré au rez-de-chaussée de la même maison.

Nous apprenons qu'un nouveau train de plaisir à prix réduits est organisé par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée pour la semaine prochaine.

Ce train partira de Paris, s'arrêtera deux jours à Marseille et viendra jusqu'à Nice où il doit arriver le 23.

Depuis le commencement du service d'hiver, les compartiments de 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} classes sont chauffés sur la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée. Ne le sont pas les compartiments de 2^e et 3^e classes des trains, dont le trajet s'effectue en moins d'une heure (exception faite pour les compartiments des dames).

La compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a décidé, dit la *Vie Mondaine*, que les *Sleeping-Cars* (wagons-

lits) qui s'arrêtent à Marseille iront maintenant jusqu'à Menton.

Cette mesure a surtout été prise en vue des personnes âgées et malades qui viennent passer l'hiver sur les bords de notre littoral.

Nous souhaitons que notre confrère soit bien informé.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Antibes. — Jeudi a eu lieu, à Antibes, la revue d'honneur des compagnies de débarquement de l'escadre de la Méditerranée.

Les hommes composant l'effectif, au nombre de 2,500 environ, accompagnés de l'artillerie de campagne et du service de santé, ont débarqué, des canots de l'escadre, au Golfe-Juan; les marins étaient en grande tenue d'hiver, les pièces de canon étaient traînées à bras.

Arrivées à Antibes, les compagnies se sont rangées en ordre de bataille sur les glacis des fortifications. L'amiral Jauréguiberry, en grande tenue, accompagné d'un brillant état-major, est arrivé vers 2 h. 1/2. Après la revue, passée par l'amiral, le défilé a eu lieu, pendant que les trois musiques de l'escadre jouaient leurs airs les plus entraînants.

Entre la revue et le défilé, M. l'amiral Jauréguiberry a réuni les commandants de compagnie et leur a adressé une courte allocution.

Après le défilé, les compagnies se sont dirigées vers le Golfe-Juan, et l'embarquement a été terminé en 20 minutes.

L'escadre est partie pour Toulon.

L'amiral Jauréguiberry quitte son commandement le 18 et sera remplacé par M. l'amiral Dompierre d'Hornoy.

Nice. — Nous lisons dans le *Monde Élegant* du 10 octobre :

« Lundi matin à cinq heures, deux secousses de tremblement de terre du nord au sud, ont été ressenties à Nice et ont duré plusieurs secondes. »

— La société protectrice des animaux dont nous avons eu plusieurs fois occasion d'entretenir nos lecteurs, est sur le point de se constituer définitivement à Nice. Des démarches sont faites dans ce but auprès de M. le Préfet des Alpes-Maritimes, qui a bien voulu promettre, du reste, de seconder de tous ses efforts les vues moralisatrices des fondateurs. Il est donc plus que probable, que la nouvelle société sera autorisée à fonctionner dès cet hiver.

Extrait des statuts approuvés dans la réunion du 12 mai 1877 :

ART. 3 — Le nombre des membres est illimité. Toute personne, sans distinction de sexe, de résidence ou de nationalité peut être reçue membre de la Société.

ART. 4. — La Société confère le titre de Membre-fondateur, aux personnes qui, par leur patronage ou par des dons d'au moins 100 fr. ont rendu à l'œuvre d'importants services.

ART. 5. — Chaque membre titulaire paye une cotisation annuelle de 40 fr.

Les personnes qui désirent faire partie de la Société Protectrice des Animaux de Nice, sont priées de faire connaître leur nom et leur adresse, soit à M. Chauvin fils, trésorier de l'Œuvre, Hôtel Chauvin, quai Saint-Jean-Baptiste, soit à M. A. Lacoste, secrétaire, rue Longchamp, 8

— On lit dans le *Journal de Nice* :

« Un incendie s'est déclaré mardi dernier vers 1 h. de l'après-midi dans un bois de pins voisin du hameau de la Bordina, commune de Châteauneuf.

Le feu, activé par le vent violent qui régnait en ce moment, a pris bien vite un développement considérable dans ces bois d'essences résineuses.

À la nuit, les flammes de l'incendie se distinguaient parfaitement de Nice. Vers minuit on annonçait qu'un espace de près d'un kilomètre était la proie des flammes.

« Dès 10 heures du soir une compagnie du 111^e de ligne a été dirigée sur la Bordina pour arrêter l'incendie. M. Michaud de Beuretourt, adjoint au maire, et M. le commissaire central sont partis également pour le théâtre de l'incendie. »

Nous sommes heureux d'apprendre que les pertes ne sont pas aussi considérables qu'on aurait pu le craindre d'abord.

Menton. — Un nouveau crédit de 30,000 francs a été accordé, par les soins de M. Médecin, maire de Menton, pour la continuation des travaux du port.

On nous écrit de Gand (Belgique) :

Les journaux de Belgique ont rendu compte du congrès socialiste qui vient d'avoir lieu dans la capitale des Flandres. Le Roi et la Reine se rendant à Gand, ces jours-ci, pour visiter l'exposition des arts industriels, en ont même entendu les sinistres échos. Inutile de dire que la véritable population gantoise est restée étrangère à ces odieuses manifestations ; nous croyons intéresser nos lecteurs, en résumant ici la cérémonie par laquelle les catholiques, en ce même moment, proclamaient leur foi et leur piété.

Au village d'Oostacker, situé aux portes de Gand, se trouve un pèlerinage célèbre en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Un couvent et une église viennent d'y être érigés à proximité de la grotte où la Très-Sainte Vierge s'est plu depuis quelques années à multiplier ses faveurs.

Ces constructions s'élèvent au milieu du parc de M^{me} la Marquise de Courtebonne. C'est à son inépuisable générosité et à sa profonde piété qu'on en est redevable. Alliée aux familles de Choiseul, de Polignac, de Limburg-Stirum etc., elle fuit l'éclat du monde et préfère consacrer ses loisirs à célébrer et à répandre le culte de la Vierge Immaculée. Elle a eu l'honneur ces jours-ci de donner l'hospitalité au représentant de Pie IX : Son Excellence le Nonce Apostolique, avait manifesté le désir de bénir lui-même la nouvelle église. Des équipages en grande livrée attendaient Son Excellence M^{re} Vannutelli, et son auditeur M. l'abbé Rinaldini, à la gare de Gand. Aux confins de la commune, Son Excellence fut complimentée par le curé d'Oostacker et par M. de Rudder, bourgmestre. Un cortège composé de groupes et de députations des œuvres charitables, se rendit ensuite au chant des cantiques et au son des fanfares, par l'avenue du château, à la grotte de la Vierge. Partout sur le passage, les maisons étaient décorées de fleurs, de verdure, de drapeaux, d'écussons aux armes du Pape, d'inscriptions et de chronogrammes. Plusieurs arcs de triomphe avaient été dressés sur la route. Des salves d'artillerie, tirées sur une des terrasses du château saluaient l'arrivée du Nonce Apostolique. Mais ce qui, bien plus que les décorations, allait à l'âme, c'était la vue de ces milliers de pèlerins faisant une haie vivante au cortège et s'agenouillant pieusement sous la bénédiction de l'auguste représentant de Pie IX. Il y avait là certainement plus de quinze mille personnes. Après s'être prosternée aux pieds de la Vierge, Son Excellence donna la bénédiction à la foule agenouillée et se rendit ensuite au château.

Elle y fut reçue par M^{me} la Marquise de Courtebonne entourée de sa fille et de sa petite fille, par M^{me} la Vicomtesse de Bourbon-Busset, et par son frère M. le Comte de Nedonchel, camérier secret de Sa Sainteté. Le lendemain à 7 heures et demie, Son Excellence le Nonce, accompagné d'un nombreux clergé, procéda à la bénédiction de la nouvelle église. Il était midi quand le chanoine Boddart, secrétaire de S. G. M^{re} l'évêque de Gand put commencer la sainte Messe. Son Excellence y assista pontificalement ; on remarquait à ses côtés M. le Marquis de la Riva Agüero, premier chambellan de S. A. S. le Prince de Monaco, revêtu de son brillant costume de camérier secret de cape et d'épée de Sa Sainteté Pie IX. L'église était trop petite pour contenir la foule. Avaient pris place au chœur les RR. PP. Supérieurs de la Compagnie de Jésus en Belgique, M. le Chanoine d'Hoop, M. le Baron Bothune d'Ydewalle, architecte de l'église, M. le comte d'Alcantara, président et M. Victor Casier, trésorier des œuvres pontificales et du denier de Saint-Pierre, M. le représentant Struye, M. le comte de Murat, etc., etc. A une heure, un banquet réunissait au château avec les invités, les autorités civiles et religieuses d'Oostacker. A cinq heures, Son Excellence, accompagnée de sa suite, s'est rendue en landau découvert à la commune d'Oostacker ; tout le long de la route, la population agenouillée recevait avec respect la bénédiction de Son Excellence. Arrivées à la commune, les voitures se mirent au pas et, précédées de fanfares, se dirigèrent vers l'église paroissiale, où Son Excellence fut reçue par les membres du clergé. Après avoir donné solennellement la bénédiction pontificale, M^{re} Vannutelli se rendit chez le bourgmestre où le vin d'honneur lui fut présenté. A la demande de Son Excellence, M. le vicaire Scheerlinch fut chargé de remercier en flamand la foule de cette imposante démonstration d'amour et de dévouement. Une brillante sérénade fut donnée dans la soirée ; toutes les maisons étaient illuminées et jusqu'au loin, dans la campagne, brillaient des feux de joie. Ce fut aux acclamations de la population que Son Excellence prit congé de M^{me} la Marquise de Courtebonne, l'assurant que nulle part il ne lui avait été donné d'être témoin d'une manifestation aussi splendide.

Parmi les pèlerins qui viennent de tous pays présenter leurs hommages à la Vierge Immaculée, on a re-

marqué en ces derniers temps, Monseigneur Theuret, Protonotaire Apostolique et premier Aumônier de S. A. S. le Prince Souverain de Monaco. Il était accompagné de M. Robyns d'Inkendaele, camérier secret de S. S. Pie IX et chargé d'affaires du Prince de Monaco et de M. Victor Casier, Consul de la Principauté à Gand. Quand le prélat Monégasque foula le sol du Lourdes flamand, il était visiblement ému, il resta longtemps prosterné devant la grotte et exprima hautement toute la satisfaction que lui causait ce pèlerinage et les actes publics de foi dont il avait été témoin dans les Flandres. D.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Ouf!... montons au Capitole et rendons grâce aux Dieux! Les élections ont lieu, aujourd'hui, et Paris va cesser d'être une vaste réunion politique, une ville-club toute aux ergoties, aux sottises, aux discussions passionnées des partis. Depuis vingt jours on n'entendait que des lamentations politiques, des prophéties en longs habits de deuil ; toute la litanie des formules lugubres, des prédictions sinistres était à l'ordre de la conversation. « L'horizon s'obscurcit, nous dansons sur un volcan, la crise est proche, l'heure est solennelle, la commune nous guette!... » On n'entendait que cela partout et le glas d'alarme sonnait à toute volée. On voyait les timides faire leurs bagages et s'inquiéter de l'Indicateur des chemins de fer. Voulait-on rassurer les gens et tenter d'atténuer leurs appréhensions en leur rappelant le mot de Talleyrand : « En France, tout s'arrange. » Ils vous regardaient d'un œil louche ou hochaient la tête d'un air de douce pitié. Selon leur tempérament, ils vous prenaient, à n'en pas douter, pour un dupeur ou pour un dupé, jamais tout simplement pour le portevoux du bon sens et de la vérité.

Aujourd'hui, espérons-le, tout cet émoi, toute cette agitation vont finir et l'on commencera à s'occuper d'autre chose que de lire des manifestes ou des professions de foi et de discuter les chances de tel ou tel candidat.

Le général Grant n'attend que ce moment pour arriver à Paris. Il est attendu le 24 à l'hôtel Bristol, avec M^{me} Grant et son fils M. Jesse Grant, celui-là même qui a causé un si vif émoi à la cour de Windsor par sa façon un peu trop américaine d'interpréter l'étiquette chez les têtes couronnées.

En même temps que le général Grant, Paris reverra quelques artistes d'élite : M^{me} Ristori, marquise del Grillo et M^{me} Wilson-Ronzeaud. Cette dernière en villégiature chez lady Paget et la baronne de Rothschild.

Notre siècle de démocratie aidant, l'hospitalité la plus seigneuriale ne dédaigne pas de s'exercer envers des personnes appartenant au théâtre. Les préjugés s'éteignent chaque jour. Ceux des gens du monde, à l'endroit des comédiens, ne remontent pas encore bien loin. Non-seulement l'église traitait ceux-ci avec des rigueurs qui ont à présent disparu, refusant de consacrer leur mariage à moins qu'ils ne fissent serment de renoncer à leur profession, mais le théâtre était une espèce de monde à part, envers lequel la loi humaine n'était guère plus tendre que la loi religieuse. Tant pis pour eux s'il s'avisait d'être honnêtes gens dans leur milieu : on ne leur en tenait point compte. Le mépris était l'élément où ils devaient forcément naître, vivre, mourir, comblés quelquefois de couronnes et de cadeaux, gâtés, choyés — mais méprisés quand même.

Aujourd'hui, tout cela a disparu et nul préjugé ne pèse plus sur cette profession honorable, en somme, et difficile quand il s'agit d'en aborder les sommets. La princesse de Metternich joue la comédie avec Got comme partenaire et Faure dine chez le Prince de Galles.

En dépit de la politique et de ses œuvres, une pièce nouvelle de MM. Meilhac et Halévy, la *Cigale*, a vu

le feu de la rampe cette semaine aux Variétés et a obtenu le plus vif succès. C'est un peu *Mignon* et la *Fille du Régiment* transportées dans un milieu essentiellement parisien mais il y a tant d'esprit, de finesse, d'attrait dans la pièce que le public ne s'est pas inquiété de ses origines. M^{me} Céline Chaumont joue la *Cigale* et s'y montre une merveille d'intelligence, de grâce et d'originalité. C'est la perfection même et l'art de composer un rôle, de vivifier un type, ne peut monter plus haut. Avec cela une émotion contenue, un accent sincère, un tact qui sait sauver les situations les plus scabreuses. Son succès a été considérable, unanime et s'est élevé, par moments, jusqu'à l'ovation.

La société d'horticulture voulant reposer les yeux des parisiens de la vue des affiches multicolores qui s'étalent sur tous les murs, les a conviés à une exposition de fleurs, de fruits et de légumes des plus intéressantes. Les plantes vertes, les géraniums et les bégonias, les dahlias, plus de cinquante variétés de raisins de table présentés par M. Bosc Charmaux de Thomery se sont partagés l'admiration des visiteurs. Les légumes monstres ont aussi eu leur succès très-vif. Nous sommes ainsi faits que l'anormal nous attire et force nos suffrages, et que, dans l'ordre naturel comme dans l'ordre artistique, nous nous éprenons volontiers du phénoménal. Tout ce qui est extraordinaire, bizarre, excentrique nous attire et nous charme. Nous adorerions un chien à cinq pattes. Nous estimons fort Panard et ses chansons symboliques. Nous admirons volontiers ces vers combinés de façon à imiter sur le papier la forme d'un verre, d'une bouteille ou de tout autre objet. « Voilà, disons-nous, qui est fort ! » Un poème monorime nous semble joli et nous avons un goût prononcé pour les acrostiches et les bouts-rimés. Nous aimons à citer ce vers que nous proclamons sublime :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes?

parce qu'il imite admirablement le sifflement de la vipère irritée. Ceux qui ont fait leurs classes ont oublié Horace et Virgile, mais ils gardent précieusement dans leur mémoire le nom de ce beau génie qui écrivit sur les porcs un long poème dont tous les mots commençaient par un P :

Plaudite, porcelli, porcorum pigra propago.

Nous parle-t-on d'un pianiste, nous voulons savoir aussitôt combien il peut frapper de notes à la minute. Un violoniste acquiert, à nos yeux, une certaine valeur s'il ne joue que sur deux cordes. Nous l'admirons s'il exécute sur une corde un concerto tout entier. Est-il capable, comme Galliani, de se servir en guise d'archet du premier bâton venu, nous nous passionnons pour ce rare génie. L'homme qui joue de la clarinette avec le nez nous intéresse déjà. Que ne trouve-t-il moyen d'en jouer avec l'oreille? Nous le porterions en triomphe.

Vaubaron, entre les mains de qui le trombone était un instrument aussi merveilleux que le cor sous le souffle de Vivier, ne dut pas son succès à son immense talent. Lui-même le reconnaissait :

— Ma vogue me vient, disait-il, de ce que je sais, avec mon trombone, contrefaire la flûte. Jamais, je n'y manque dans aucun concert.

Tout le monde connaît l'aventure de ce candidat américain qui était ventriloque, non de son état, mais pour son plaisir. Juché sur une table, il haranguait le peuple et disait, non sans éloquence, des choses fort sensées. On ne l'écoutait pas. Se sentant à bout d'effort et de moyens oratoires, l'idée baroque lui vint d'essayer une scène de ventriloquie. Il se posa des questions d'une certaine voix auxquelles il répondait d'une autre. Jamais on ne vit triomphe pareil. L'enthousiasme fut au comble, on le porta sur les épaules, et naturellement il fit échec à tous ses compétiteurs.

Voilà un *truc* auquel regrettera de n'avoir point songé plus d'un des candidats évincés au scrutin d'aujourd'hui !...

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant : A. DALERA.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température. (hauteur de l'observatoire 65 met. au-dessus du niveau de la mer.)					TEMPÉRATURE DE L'AIR					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ÉTAT DE L'ATMOSPHÈRE	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	8	649.4	748.	754.2	744.	743.	15.6	20.	18.	15.					14.
9	746.3	747.7	747.	749.	750.	16.	21.	18.	16.	15.	17.	0.32	N.-E. tr.-fort	beau.	
10	754.	754.4	754.	755.	755.	18.	20.3	18.1	15.5	14.5	17.9	0.41	S.-E. faib. O.	id.	
11	756.9	754.7	755.	755.5	754.9	17.	21.4	18.	16.5	14.	17.3	0.51	O. faible	nuag. épars. beau	
12	756.8	756.6	756.3	757.7	759.2	18.6	19.9	17.8	16.	15.3	17.8	0.54	calme	quelques nuages	
13	763.	764.	763.9	764.8	765.8	20.5	21.9	20.2	18.	16.5	18.8	0.60	id.	beau.	
14	769.2	769.	768.4	767.7	767.6	23.	22.	19.5	18.7	17.2	19.3	0.60	S.-E. faible	beau. nuag. épars	
DATES 8 9 10 11 12 13 14															
Observations : Maxima 21. 22. 20.5 22. 22. 22.3 23.															
Minima 13.7 12.5 15. 10.2 11.4 16. 17.															

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 8 au 14 Octobre 1877.

GOLFE JUAN. b. *Jeune Eloise*, frang., c. Barral, sable.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Berni, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Bic, id.
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.
 CETTE. b. *Belle Brise*, id. c. Fornari, vin.
 MARSEILLE. b. *Charles Anaïs*, id. c. Ansaldi, div.
 GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sable.
 CETTE. brick-g. *St-Michel-Archange*, id. c. Putzi, vin.
 GOLFE JUAN. b. *la Fortune*, id. c. Moute, sable.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Fornero, id.

Départs du 8 au 14 Octobre 1877

GOLFE JUAN. b. *Jeune Eloise*, fr. c. Barral, sur lest.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Berni, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Bic, id.
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.
 MENTON. b. *Belle Brise*, id. c. Fornari, vin.
 GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 MENTON. brick-g. *St-Michel-Archange*, id. c. Putzi, v.
 GOLFE JUAN. b. *la Fortune*, id. c. Moute, sur l.
 NICE. tartane. *Adelina*, it. c. Degregeri, charbon de b.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.

Deux volumes in-8° — Prix : 6 francs.

SOMMAIRE du dernier numéro de la *Chasse Illustrée* :

Les chiens anglais, par M. ERNEST BELLECROIX. — Les chasses du long cours, par M. le marquis G. DE CHERVILLE. — L'ondicnème criard, par M. E. LEROY. — Ouverture de la chasse dans le Morbihan, par M. LOUIS PEDRON. — Le bœuf sauvage en Bosnie, par l'ONCLE TOBIE. — Correspondance. — Chronique sportive, Informations hippiques. Tirs, par M. HONORÉ PINEL. — Echos de la *Chasse Illustrée*. — Offres et demandes. — Ma cousine Angele, par M. T. CLÉRAULT.

RÉCOMPENSE, pour qui rapportera à la villa Ste-Cécile, un chapelet en cornaline rouge, perdu Dimanche matin sur la route de la villa Ste-Cécile à l'Eglise de Ste-Devote.

M^{ME} ASÉ INSTITUTRICE. — Leçons d'Italien et de Français. — English Spoken. Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1877. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	501	487	499
	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		mixte	mixte	express	mixte	direct	mixte	express	mixte	mixte	mixte
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	matin				7 55	6 35	11 15		1 20	
173	21 30	16	11 70	Toulon				6 40	9 47	9 57	12 36		3 42	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		7 06	9 04	9 58	11 16	1 10	2 50	3 50	7 59	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	arrivée	8 04	10 04	10 49	12 18	2 02	3 54	4 40	8 57	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	départ	8 19		10 56	12 35	2 24		5 01	6 50	9 14
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		8 30			12 46	2 35		5 13	7 01	9 26
7	» 85	» 65	» 45	Eze		8 45			1 01			5 28		9 42
2	» 70	» 55	» 35	Monaco		9 05		11 32	1 15	3 01		5 42	7 26	9 56
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		9 10		11 37	1 20	3 07		5 48	7 32	10 02
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebrune		9 19			1 32			5 57	7 42	10 13
19	2 45	1 85	1 30	Menton		9 43		11 54	1 55	3 40	6 06	8 05	10 22	4 55
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille h. de Rome		11 45			4 07	6 03		9 55		6 28
				Gènes	soir	6 05			10 20	10 50		10 32		12 55

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	STATIONS	478	500	4	482	486	488	492	494	496	498
		omn.	omnib.	express	omnib.	mixte	direct	mixte	mixte	express	mixte
173	Gènes, h. de Rome, dép.	matin				4 17	7 40	8 35	12 55		4 15
19	Vintimille, h. de Paris..		6 30			10 24	12 45	3 14	6 55		10 16
10	Menton		7 03	9 29		11 »	1 20	3 50	7 30	10 »	10 50
5	Cabbé-Roquebrune		7 16			11 10	1 31	4 »	7 43	10 12	
2	Monte Carlo		7 25	9 48		11 20	1 41	4 10	7 54	10 22	11 12
7	Monaco		7 38	9 54		11 31	1 47	4 20	8 01	10 28	11 18
9	Eze		7 51			11 44		4 33	8 15		
11	Beaulieu		7 59			11 52		4 41	8 23		
16	Villefranche-sur-Mer		8 06	10 18		12 07	2 11	4 48	8 32		11 42
47	Nice	arrivée	8 18	10 30		12 19	2 23	5 »	8 44	11 03	11 54
173	Cannes	départ		10 50	9 40	12 33	2 45	5 20	9 06	11 08	
240	Toulon		12 »		2 57	4 »	7 40	7 49			
	Marseille	soir	2 20		4 15	6 15	9 45	9 05			

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien Hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés. Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL DE LA PAIX
Rue Basse, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL VICTORIA
(maison meublée).
tenue par Erasme REX.
Boulevard de la Condamine.

RESTAURANT
DE LA VILLA DES ORANGERS
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE
Rue du Tribunal, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

PENSION FRANÇAISE
Avenue Florestine.

SPLENDIDE HOTEL
(Ancien palais de la Condamine)
OUVERT TOUTE L'ANNÉE

MONTE-CARLO
HOTEL DE LONDRES
Appartements, chambres, table d'hôte

HOTEL-RESTAURANT
DE LA CONDAMINE
TABLE D'HOTE. — PENSION.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.